

Certificat de formation continue

CAS en Animation jeunesse en milieu ecclésial

Août 2022 – Mars 2024

4^e volée



CERTIFICAT DE FORMATION CONTINUE UNIVERSITAIRE

« Chers jeunes, n’attendez pas demain pour collaborer à la transformation du monde avec votre énergie, votre audace et votre créativité. Votre vie n’est pas un “entre-temps”. Vous êtes *l’heure* de Dieu qui vous veut féconds. Car “c’est en donnant que l’on reçoit” (Prière de saint François d’Assise), et la meilleure manière de préparer un bon avenir est de bien vivre le présent dans le don et la générosité. » (Pape François, *Christus vivit*, n. 178)

Enjeux

De quelle manière l’Église, sous l’impulsion du pape François, peut-elle cheminer avec les jeunes pour leur annoncer l’Évangile dans leur réalité propre ? Comment favoriser leur croissance humaine et spirituelle ? Quelles formes d’accompagnement vivre aujourd’hui, en fidélité à l’identité spécifique de l’animatrice ou de l’animateur jeunesse en milieu ecclésial et en aumôneries d’établissements ?

Outre les fondements théologiques et pastoraux indispensables, la vocation d’animateur jeunesse en milieu ecclésial et en aumôneries d’établissements exige des compétences et des connaissances propres au milieu dans lequel elle s’insère. Professionnalisme, qualité humaine et spirituelle de l’accompagnement et de l’animation, connaissance et application du cadre légal et des exigences de responsabilité et sécurité, attitudes pédagogiques... Face à des attentes sociétales toujours plus élevées et devant l’élan suscité par l’exhortation apostolique *Christus Vivit*, ce CAS a pour objectif de garantir les qualifications des animateurs jeunesse en milieu ecclésial et contribuer à renforcer les compétences et outils qu’ils partagent avec les autres intervenants jeunesse, qu’ils soient travailleurs sociaux, éducateurs ou animateurs socioculturels.

S’y ajoutent les dimensions propres à la mission spécifique de l’animateur jeunesse en milieu ecclésial : modalités de l’accompagnement pastoral des jeunes, dimensions spirituelle, communautaire et intergénérationnelle de cet accompagnement, outils bibliques et liturgiques spécifiques, organisation et animation de projets jeunesse comme autant de lieux où vivre la vocation baptismale et le service ecclésial dans la synodalité.

Il revient aux animateurs jeunesse en milieu ecclésial et en aumôneries d’établissements de savoir bâtir des ponts entre deux univers, pour faire se rencontrer et dialoguer la réalité ecclésiale et les mondes des jeunes, dans toute leur diversité. Car Dieu est déjà à l’œuvre dans ce que vit la jeunesse d’aujourd’hui. Que ce CAS contribue à cette rencontre, à ce dialogue, en fidélité aux appels de l’Esprit !

« Pour accomplir sa propre vocation, il est nécessaire de développer, de faire pousser et grandir tout ce que l’on est. Il ne s’agit pas de s’inventer, de se créer spontanément à partir de rien, mais de se découvrir soi-même à la lumière de Dieu et de faire fleurir son propre être.” Dans le dessein de Dieu, chaque homme est appelé à se développer car toute vie est vocation.”» (*Christus vivit*, n. 257)

Objectifs

En alliant pratique de terrain et posture réflexive, les participants et participantes seront amenés à :

- acquérir des outils pédagogiques, d'animation et d'accompagnement et développer des attitudes adéquates en termes de responsabilité et de sécurité, en vue de la prise en charge, de manière autonome, de groupes de jeunes
- organiser et animer des projets jeunesse à dimension ecclésiale et/ou spirituelle
- décrypter les réalités dans lesquelles les jeunes évoluent aujourd'hui (approches psychologique, sociologique et pastorale)
- approfondir d'un point de vue théologique et spirituel les enjeux d'une proposition de l'Évangile auprès des jeunes
- développer leur identité d'animateur jeunesse en milieu ecclésial, d'aumônier ou d'enseignant actif dans la transmission religieuse auprès des jeunes.

Approche pédagogique

Le certificat inclura des apports théoriques et des analyses de pratique, ainsi qu'un stage de terrain de 60h environ, en principe dans le cadre de la pratique professionnelle ou bénévole des participants.

Public concerné et conditions d'admission

Ce certificat s'adresse principalement aux agents et agentes pastorales, laïcs, prêtres ou diacres, en contact dans leur activité avec des jeunes ; aux aumônières et aumôniers d'établissements scolaires du secondaire I et II ; aux enseignant·e·s actifs dans la transmission religieuse auprès des jeunes ; ainsi qu'aux bénévoles engagé·e·s dans un service d'Église. Peuvent présenter leur dossier de candidature les personnes qui possèdent une formation de base de niveau bachelor ou formation jugée équivalente. Il sera tenu compte d'une expérience professionnelle ou bénévole dans le milieu ecclésial, pédagogique ou social.

Le Comité directeur décide des admissions après consultation des instances pastorales compétentes, également pour les candidat·e·s ne répondant pas à la totalité des conditions d'inscription susmentionnées.

En cas de places disponibles, et pour autant que le Comité directeur l'approuve, toute personne intéressée peut s'inscrire à l'un ou l'autre module séparément.

Structure de la formation

Le certificat est organisé en 4 modules et s'achève par la réalisation d'un travail final.

Partenariat

Le CAS (Certificate of Advanced Studies) en Animation jeunesse en milieu ecclésial est issu d'un partenariat entre la Faculté de Théologie de l'Université de Fribourg, par sa Chaire francophone de Théologie pastorale, Pédagogie religieuse et Homilétique, et la Plateforme Jeunesse de l'Église catholique en Suisse Romande.¹⁾

¹⁾ La PFJR est constituée par tous les agents pastoraux en animation jeunesse au bénéfice d'une lettre de mission d'un ordinaire de l'Église catholique en Suisse Romande et faisant partie des pastorales jeunesse cantonales de Suisse Romande, ainsi que l'évêque en charge de la pastorale jeunesse au sein de la CES.

CALENDRIER DE LA FORMATION

SÉANCE D'INTRODUCTION

27 juin 2022 (17h - 19h)

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

MODULE 1 – ANIMER ET ACCOMPAGNER DES GROUPES EN MILIEU ECCLÉSIAL

Du lundi 15 (8h45) au vendredi 19 août 2022 (17h)

La Pelouse-sur-Bex ou Notre-Dame de la Route à Villars-sur Glâne (stage résidentiel)

MODULE 2 – ORGANISER ET ANIMER DES PROJETS JEUNESSE À DIMENSION ECCLÉSIALE ET/OU SPIRITUELLE

Les mercredis 14 septembre, 12 octobre et 9 novembre 2022 (8h45 - 17h)

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

Pratique de terrain

Stage dans le cadre de la pratique professionnelle ou bénévole des participants

MODULE 3 – ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LA CROISSANCE HUMAINE ET SPIRITUELLE DES JEUNES

Les mardis et mercredis 17 - 18 janvier, 14 - 15 mars 2023 (8h45 - 17h)

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

MODULE 4 – PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX THÉOLOGIQUES, ECCLÉSIOLOGIQUES ET SPIRITUELS DANS SON AGIR PASTORAL AVEC LES JEUNES

Les mercredis 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre 2023 (8h45-17h)

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

SESSION FINALE – REMISE DES DIPLÔMES

Le mercredi 20 mars 2024 à 17 h

Lieu à confirmer

MODULE 1

ANIMER ET ACCOMPAGNER DES GROUPES EN MILIEU ECCLÉSIAL ET EN AUMÔNERIES D'ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION

Responsable du module

Roula Lopez

Contenu

Ce module résidentiel permettra d'acquérir les compétences fondamentales d'animation jeunesse autour de la dynamique des groupes, du leadership, de la communication, de la gestion des émotions, de la résolution des conflits et de la compréhension de la montée de violence verbale et/ou physique. Ce module 1 s'inscrit dans une logique de formation-action et d'analyse réflexive : les participants seront invités à expérimenter les thèmes abordés et à analyser le groupe ainsi que leur action dans le groupe.

Ils seront appelés à créer un canevas type d'un camp résidentiel en prenant en considération la structure du groupe, sa maturité, l'objectif, les thèmes et les activités proposées en respectant le cadre légal.

Objectifs

- Identifier la dynamique d'un groupe et l'analyser en vue de mobiliser les ressources et compétences présentes pour travailler en équipe
- Comprendre le comportement individuel et le comportement du groupe
- Grandir en estime de soi et amour de soi et s'exercer à l'affirmation de soi par la self-défense (guérir des blessures)
- Structurer et organiser un camp et/ou une activité scolaire ou extra-scolaire en aumôneries
- Identifier et prendre conscience de sa manière de communiquer et d'interagir, et les impacts sur le public à qui on s'adresse

Thèmes

- Dynamique de groupe
- Communication et travail en équipe
- Objectifs d'un camp, activités proposées, canevas d'un camp
- Responsabilité juridique et bases légales
- ESPAS, formation de soutien et de prévention contre les abus sexuels
- Estime de soi, émotions et self-défense
- Spécificité de l'animateur jeunesse en milieu ecclésial et de l'aumônier

Intervenants

Roula Lopez, autres membres du Comité directeur et formateurs externes

Dates et lieu

Du lundi 15 au vendredi 19 août 2022 (stage résidentiel), lieu à confirmer

MODULE 2

ORGANISER ET ANIMER DES PROJETS JEUNESSE À DIMENSION ECCLÉSIALE ET/OU SPIRITUELLE

Responsable du module

Roberto de Col

Contenu

Le projet se révèle l'un des outils par excellence de l'animation jeunesse en milieu ecclésial et en aumôneries. Ses objectifs ne pouvant être atteints que grâce à l'énergie et au temps consacré par de multiples acteurs, il permet la création de groupes d'appartenance, au gré des obstacles surmontés et des réussites partagées. Sa pédagogie, valorisante, stimulante, favorise l'épanouissement et la croissance humaine et spirituelle des jeunes qui s'y impliquent. Ce module permettra aux participants d'acquérir les compétences de base nécessaires à une gestion de projet performante et féconde.

Objectifs

- Maîtriser les principes généraux et les outils de base de la gestion de projet
- Mettre en place une dynamique de projet adaptée aux jeunes, motivante et responsabilisante, permettant leur croissance humaine et spirituelle
- Pour l'animateur, être capable d'évaluer de manière ciblée le projet, ainsi que ses impacts sur les jeunes
- Être capable de relire son propre positionnement, l'adéquation de sa communication et la mise en œuvre des outils (auto-évaluation)

Thèmes

- Analyse des besoins, groupes concernés et objectifs
- Structure d'organisation, équipe de projet, planification
- Budget, comptabilité et recherche de fonds
- Communication
- Animer et coordonner une équipe de projet
- Critères et modalités d'évaluation, de suivi et de relecture du projet et des choix de l'animateur responsable du projet
- Le projet, lieu où déployer vocation baptismale et engagement ecclésial
- Dimensions communautaires d'un projet jeunesse à dimension ecclésiale et/ou spirituelle
- **Pratique de terrain** : Stage de 60h dans le cadre de la pratique professionnelle ou bénévole des participants

Intervenants

Roberto de Col, Emilie Genoud et autres formateurs et praticiens de terrain

Dates et lieu

Les mercredis 14 septembre, 12 octobre et 9 novembre 2022

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg + stage de 60h

MODULE 3

ACCOMPAGNER LA CROISSANCE HUMAINE ET SPIRITUELLE DES JEUNES

Responsable du module

Roula Lopez

Contenu

La croissance humaine et spirituelle signifie croître, grandir, évoluer, se transformer. Il s'agit de sortir d'un état dans lequel nous sommes, pour entrer dans un nouvel état, sortir d'une terre connue et tendre vers des terres à découvrir et à habiter en allant dans le sens de quitter, de se séparer, de faire le deuil. « La vie est un long et passionnant éveil, une mise au monde permanente de nous-mêmes car on naît, on fait naître successivement l'enfant, l'adolescent, l'adulte et le sage en nous. » (Marie de Hennezel, *Une vie pour se mettre au monde*). Les participants seront amenés à comprendre la croissance dans toutes ses dimensions corps-psychisme-esprit : croître en humanité, grandir dans la relation à soi, à Dieu, à l'autre et gagner en liberté jusqu'à la naissance de l'être spirituel, découvrir la profondeur, l'émerveillement, le don, l'infini, en lien avec la Parole de Dieu; et se laisser conduire par le Maître intérieur, par le divin en soi. Pour pouvoir, dans un second temps, comprendre le jeune et exercer son soutien et son accompagnement d'une manière adéquate et pertinente.

Objectifs

- Découvrir la psycho-spiritualité des jeunes
- Identifier les sept profils de l'animateur et de l'aumônier dans son rôle de soutien et d'accompagnateur
- Appliquer les divers types d'entretiens de face à face en tant qu'animateur jeunesse en milieu ecclésial et aumônier
- Savoir écouter et observer
- Utiliser la reformulation comme technique de base
- Découvrir et exercer l'accompagnement spirituel selon l'approche ignatienne à l'écoute de la Parole de Dieu

Thèmes

- Les jeunes dans toutes leurs dimensions : corps, esprit, psychisme, religion
- Découverte du «deuil» dans toutes ses formes et ses étapes
- Stratégies d'observation et de découverte de la dynamique d'une situation d'écoute face à face et en groupe
- Analyse des attitudes d'accompagnateur et d'aumônier
- Mise en pratique de la reformulation simple
- Mises en situations et observations par les pairs et par le responsable de la formation dans des situations réelles de soutien et d'accompagnement

Intervenants

Roula Lopez, autres membres du Comité directeur et praticiens de terrain

Dates et lieu

Les mardis et mercredis 17-18 janvier et 14-15 mars 2023, Université de Fribourg

MODULE 4

PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX THÉOLOGIQUES, ECCLÉSIOLOGIQUES ET SPIRITUELS DANS SON AGIR PASTORAL AVEC LES JEUNES

Responsables du module

Claire Jonard et François-Xavier Amherdt

Contenu

L'animateur jeunesse en milieu ecclésial et l'aumônier sont témoins et porteurs de bien plus qu'eux-mêmes, car ils sont envoyés par une communauté, témoins d'un Autre, appelés à répondre aux appels de l'Esprit. On approfondira, dans ce module, les orientations pastorales de l'Église de ce temps et la manière dont elles peuvent s'incarner dans la vocation, la mission et la prière des animateurs jeunesse en milieu ecclésial et en aumôneries. Pastorale d'engendrement, nouvelle évangélisation, proposition de la foi, Église en sortie, mais aussi dimensions œcuméniques et interreligieuses dans une société multiculturelle : autant de thématiques qui seront abordées tant par des théologiens que par des praticiens de terrain.

Objectifs

- Situer la vocation et la mission de l'animateur jeunesse en milieu ecclésial et en aumôneries
- Maîtriser les options de Vatican II, de la pastorale d'engendrement, de la nouvelle évangélisation et de *Christus vivit*
- Se positionner comme membre de l'Église universelle, témoin d'une Église-communion
- Approfondir les enjeux de la relation intime, personnelle et communautaire à Dieu
- S'approprier des références spirituelles fécondes pour la pastorale jeunesse
- Analyser une situation pastorale locale sous l'angle des enjeux théologiques, ecclésiologiques et spirituels

Thèmes

- Vatican II, l'œcuménisme et l'interreligieux
- Vivre la pastorale d'engendrement dans le cadre de l'animation jeunesse en milieu ecclésial et en aumôneries
- Relations entre animation pastorale jeunesse, enseignement religieux, aumôneries et pastorale paroissiale ou territoriale
- Expériences de nouvelle évangélisation dans l'animation jeunesse en milieu ecclésial
- Enjeux de la prière et de la relation à Dieu
- Références spirituelles en pastorale jeunesse et en aumôneries

Intervenants

Jean-René Fracheboud, Claire Jonard, Pierre-Yves Maillard, autres membres du Comité directeur et autres théologiens ou praticiens de terrain

Dates et lieu

Les mercredis 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre 2023
Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

TRAVAUX REQUIS ET CERTIFICATION

Evaluations

Chaque module donne lieu à une évaluation (participation active et travaux à rendre).

Travail final

Un travail final d'une valeur de 2 crédits ECTS est exigé.

Certificat et crédits ECTS

Les évaluations et le travail final sont demandés aux participants pour valider les connaissances acquises et leur permettre de recevoir les **13 crédits ECTS** nécessaires à l'obtention du certificat. Un crédit ECTS correspond à environ 30 heures de travail à fournir par un participant pour atteindre les objectifs de formation.

Le module «Animer et accompagner des groupes en milieu ecclésial et en aumôneries d'établissements de formation» représente 3 crédits ECTS, le module «Organiser et animer des projets jeunesse à dimension ecclésiale et/ou spirituelle» représente 4 crédits ECTS et les modules «Accompagner et soutenir la croissance humaine et spirituelle des jeunes» et «Prendre en compte les enjeux théologiques, ecclésiologiques et spirituels dans son agir pastoral avec les jeunes» comptabilisent chacun 2 crédits ECTS. Le travail final correspond à 2 crédits ECTS. L'effort total estimé pour le certificat est de 390 heures, dont environ 270 heures d'enseignement (y compris le travail préparatoire et les travaux de validation), 60 heures de stage et 60 heures de travail final.

Conditions d'obtention du certificat

- Présence à 80 % des séances de formation au moins
- Validation de chaque module par un travail écrit
- Validation du travail final
- Validation du stage

COMITÉ DIRECTEUR

Prof. François-Xavier Amherdt – Président du Comité directeur

Prêtre du diocèse de Sion, François-Xavier Amherdt est docteur en philosophie, docteur en théologie, et titulaire d'une habilitation en théologie pastorale. Il est actuellement professeur de théologie pastorale, pédagogie religieuse et homilétique à l'Université de Fribourg, et vice-directeur du Centre d'études pastorales comparées de la Faculté de théologie de Fribourg. Ancien vice-directeur du séminaire et vicaire épiscopal du diocèse, ancien curé-doyen de Ste-Croix à Sierre et à Noës, il a également occupé la fonction de directeur de l'Institut Romand de Formation aux Ministères (actuellement Formation d'animateurs pastoraux au Centre catholique romand de formations en Église). Il a été à de multiples reprises aumônier et animateur de groupes de jeunes.

Roberto de Col – Responsable du Département 15-25 ans de l'Église catholique du canton de Vaud et délégué de la Plateforme jeunesse de l'Église catholique de Suisse romande

Après une licence en sciences sociales à l'Université de Lausanne et des études de théologie à Strasbourg, Roberto De Col a fait plusieurs années de terrain, en tant qu'animateur jeunesse dans une unité pastorale, ainsi qu'aumônier dans une école professionnelle. Depuis 2015, il est responsable du Département formation et accompagnement des 15-25 ans (PASAJ) pour l'Église catholique du canton de Vaud. Il a également une grande expérience de formateur d'adultes, notamment dans le cadre de cours Jeunesse+Sport, en tant qu'expert de la branche Sport de Camp/Trekking.

Claire Jonard – Chargée de projets de la Plateforme jeunesse et coordinatrice du Centre romand des vocations de Suisse romande

Licenciée en langues et littératures classiques et agrégée pour l'enseignement dans le secondaire I et II à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve (Belgique), Claire Jonard travaille en Église depuis plus de 20 ans, comme animatrice pastorale et particulièrement auprès des jeunes. Vierge consacrée, elle a été aumônier d'étudiants à Louvain-la-Neuve (Belgique), elle a accompagné des groupes de jeunes adolescents (type «oratoire italien», Relais) et la préparation des dernières Journées mondiales de la jeunesse. Depuis 2018, Claire Jonard est en mission pastorale dans les paroisses du Val de Bagnes (diocèse de Sion) et pour la jeunesse et les vocations en Suisse romande. En outre, elle a partagé de nombreuses missions de communication pour l'Église. Pour elle, communier, communiquer, annoncer la Bonne Nouvelle, partager et animer tiennent ensemble pour rejoindre la quête de sens et l'appel de Dieu dans la mission auprès des jeunes.

Roula Lopez – Agente pastorale pour l’Église du canton de Vaud

Licenciée en théologie et en sciences des religions à l’Université St-Joseph de Beyrouth, formatrice d’adultes avec brevet fédéral, Roula Lopez est depuis 2005 animatrice pastorale au sein de la pastorale d’animation jeunesse de l’Église catholique dans le canton de Vaud (PASA.J) et formatrice d’adultes au service formation et accompagnement d’adultes (SEFA). Elle a suivi diverses formations continues dans l’accompagnement d’adolescents.

Paul Salles – Agent pastoral au service de la pastorale jeunesse dans le canton de Fribourg

Après deux années au sein de l’école d’évangélisation Jeunesse Lumière (Tarn-France), il rejoint Fribourg pour se former d’abord à l’institut Philanthropos, puis à la Faculté de théologie de l’Université de Fribourg où il obtient un master en théologie. Depuis 2012, il est engagé sur les paroisses du Grand-Fribourg puis à Formule Jeunes, la pastorale des jeunes du canton de Fribourg. Fort de son expérience de terrain, il s’engage auprès des adolescents et des jeunes, tout particulièrement dans des propositions liturgiques, catéchuménales, des pèlerinages et comme relais cantonal pour les Journées mondiales de la jeunesse.

Marie-Claire Corminboeuf – Juriste et médiatrice FSM, Juge assesseur à la Justice de paix de la Broye, Autorité de protection de l’enfant et de l’adulte, déléguée du Service de la formation continue de l’Université de Fribourg.

INTERVENANTS ET INTERVENANTES

Théologiens, praticiens de terrain, animateurs pastoraux jeunesse, enseignants religieux, aumôniers, psychologues, formateurs d'adultes, membres du Bureau de la Plateforme Jeunesse romande et autorités ecclésiales. Sous réserve de modifications.

Dr François-Xavier Amherdt, prêtre du diocèse de Sion, professeur de théologie pastorale, pédagogie religieuse et homilétique à la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg, docteur en théologie, docteur en philosophie et habilitation en théologie pastorale.

Roberto de Col, animateur pastoral en pastorale jeunesse, responsable du Département formation et accompagnement des 15-25 ans de l'Église catholique dans le canton de Vaud (PASAJ), lic. en sciences sociales et en théologie, expert Jeunesse+Sport en Sport de Camp/Trekking, certifié en tant que formateur d'adultes (FSEA niveau 1 et 2).

Jean-René Fracheboud, prêtre du diocèse de Sion, prédicateur de retraites, responsable du Foyer de charité Les-Dents-du-Midi à Bex, licencié en théologie.

Emilie Genoud, animatrice pastorale en pastorale jeunesse, Bachelor en travail social spécialisation animation socioculturelle, chargée de cours à la HES-SO, praticienne PNL.

INTERVENANTS ET INTERVENANTES

Claire Jonard, vierge consacrée, animatrice pastorale en mission dans les paroisses du Val de Bagnes (diocèse de Sion) et pour la Suisse romande, chargée de projets en pastorale jeunesse et pour le Centre romand des vocations. Licenciée en langues et littératures classiques.

Roula Lopez, licenciée en sciences théologiques et religieuses, agente pastorale et formatrice d'adultes avec Brevet fédéral.

Dr Pierre-Yves Maillard, vicaire général du diocèse de Sion, docteur en théologie.

Paul Salles, Agent pastoral au service de la pastorale jeunesse dans le canton de Fribourg.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nombre de participants et participantes

Le nombre de participants est limité pour favoriser l'interaction. Peuvent intégrer la formation au maximum 16 participants pour l'ensemble de la filière certifiante.

Certains modules peuvent accueillir plus de participants. En cas de places disponibles, toute personne intéressée peut s'inscrire à l'un ou l'autre module séparément. La priorité est néanmoins donnée aux personnes qui s'inscrivent à l'ensemble de la formation.

Langues

Français. En accord avec le Comité directeur, il est éventuellement possible de rédiger le travail final en allemand, en anglais, en italien ou dans une autre langue.

Déroulement et durée

Les cours ont lieu d'août 2022 à novembre 2023.

Le délai de remise du travail final est fin février 2024. La cérémonie de remise des certificats a lieu en mars 2024.

Le certificat est composé de quatre modules qui s'articulent pour répondre aux objectifs de formation.

Finance d'inscription

CHF 3'500.- pour l'ensemble de la formation, incluant cours, frais de certificat et pension complète lors du module 1. En cas d'inscription avant le 15 mars 2022, un rabais de 200.- est accordé, abaissant le coût de la formation à CHF 3'300.-.

En cas d'inscriptions pour des modules isolés :

→ Module 1: CHF 1'280 .-

→ Module 2: CHF 780 .-

→ Module 3: CHF 1'040 .-

→ Module 4: CHF 780 .-

La finance d'inscription doit être payée avant le début des cours. Sur demande motivée, le paiement peut être échelonné sur deux années civiles. Dans ce cas, la moitié de la finance d'inscription au moins doit être payée avant le début des cours.

Lieux de formation

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg, Rue de Rome 6, 1700 Fribourg
Stage résidentiel : La Pelouse-sur-Bex, Route de Chiètres 27, 1880 Bex ou Notre-Dame de la Route, Chemin des Eaux-Vives 17, 1752 Villars-sur-Glâne.

Information et organisation

Service de la formation continue, Université de Fribourg

Marie-Claire Corminboeuf

Tél. 026 300 73 95, fax: 026 300 96 49

E-mail: marie-claire.corminboeuf@unifr.ch, www.unifr.ch/formcont

INSCRIPTION

Modalités d'inscription

Nous vous prions de remplir le formulaire d'inscription en ligne jusqu'au **31 mai 2022** : www.unifr.ch/formcont > [rechercher une formation](#) > [titre](#)

Une inscription avant le 15 mars 2022 permet l'obtention d'un rabais sur l'écolage.

En complément de l'inscription, le dossier de candidature doit contenir une lettre de motivation, un curriculum vitae et une copie des principaux diplômes.

Le Comité directeur décide des admissions après consultation des instances pastorales compétentes, et dans la limite des places disponibles.

Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit.

Frais d'annulation:

Jusqu'à 90 jours avant le début de la formation	CHF 300.-
Entre le 89 ^e et le 60 ^e jour avant le début de la formation	20% du montant d'inscription
Entre le 59 ^e et le 30 ^e jour avant le début de la formation	60% du montant d'inscription
Moins de 30 jours avant le début de la formation	la totalité du montant d'inscription est due.

Exception: proposition d'un participant de remplacement dont le dossier est accepté par le Comité directeur (dans ce cas-ci, seuls les frais administratifs seront retenus).

L'abandon en cours de formation n'implique pas de remboursement.

Si le nombre d'inscriptions pouvant être retenues est insuffisant, le Comité directeur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation, ce qui implique alors un remboursement total et immédiat de vos frais d'inscription.

